



## Le mot du Président



La loi de finances pour 2014 a modifié les critères d'attribution de la carte du combattant pour l'A.F.N. Dorénavant les services accomplis après le 2 juillet 1962 en Algérie sont pris en considération pour le calcul des 120 jours dès lors qu'ils ont débuté au plus tard le 2 juillet 1962.

« Enfin une de nos motions prise en compte !... »

**D'autre part, une date à retenir pour notre congrès départemental: il aura lieu à Tonneins le 14 septembre 2014. Merci de venir nombreux.**

► Michel Verweire

## Avis aux sections

La rédaction de nos pages régionales est assurée par nos soins. N'hésitez pas à alimenter ces colonnes, par l'envoi à la Fédération (4, rue Ledru-Rollin) d'articles, si possible accompagnés de photos traitant de la vie de vos sections (Réunions, animations, cérémonies, mais aussi « billets » d'humeur, ... anecdotes vécues ou susceptibles d'intéresser nos lecteurs).

Autre moyen de communication moderne : Internet. Quelle famille qui n'utilise pas encore Internet ? Si ce n'est vous-même, vous avez sûrement des enfants, voire même des petits-enfants. Ils se feront un plaisir de vous initier, ou vous aider.

### DERNIÈRE MINUTE

Le Combattant du Lot-et-Garonne fait peau neuve, et pour respecter sa nouvelle périodicité, il paraîtra désormais fin mars, fin juin, fin septembre/début octobre, et fin décembre. Pour la parution fin juin du n°169, vos prochains articles devront nous parvenir avant le **15 mai 2014**.

## Têtes de hampes UF à deux coqs

L'Union Fédérale du Lot-et-Garonne informe les présidents des sections qu'ils ont la possibilité de personnaliser leurs drapeaux en changeant la tête de la hampe. Le logo marqué des lettres UF avec deux têtes de coq, adapté sur le haut du drapeau, est un signe de reconnaissance et d'appartenance à l'Union Fédérale au milieu d'un rassemblement. Cette tête en bronze est en vente au siège de la Fédération au prix de 50 €. Merci de vous la procurer. Nous n'en avons qu'un nombre limité.

La trésorière générale

► E. Fremcourt (Tél 06 61 12 87 56)



## Voyage à Oradour-sur-Glane des élèves du collège de Duras

L'Union Fédérale 47 a été contactée par Madame Chignon-Chevrier, professeur de géographie au collège Lucien Sigala de Duras, début 2013, en vue d'obtenir une aide pour un voyage de mémoire sur le site d'Oradour-sur-Glane avec des élèves de troisième.

Son projet, bien exposé et bien argumenté, a été accepté et a donné lieu à une subvention de 500 €. Le voyage à Oradour s'est effectué comme prévu le 17 mai 2013.

Les élèves ont visité ce village martyr avec les explications très complètes et intéressantes de leur professeur Mme Chignon-Chevrier qui a longuement décrit cette tragédie tant l'attachement de cette dernière au devoir de mémoire est important.

En septembre 2013, M<sup>me</sup> Chignon-Chevrier nous a fait parvenir le film de la visite fait par les élèves, sur une clé USB ainsi que les copies rédigées par trois élèves, travail remarquable remerciant, en outre, l'Union Fédérale

pour l'aide apportée, et qui leur ont permis d'effectuer cette visite du village martyr.

Le 20 septembre 2013, M<sup>me</sup> Fremcourt, vice-présidente, remerciait et félicitait à son tour Mme Chignon-Chevrier pour la valorisation et la transmission du devoir de mémoire dont elle a fait preuve ainsi que les élèves du Collège pour leur participation et leur investissement dans la réussite du projet.

► Bryan Dietz

## Le drapeau de l'UNION FÉDÉRALE en pays girondin aux cotés de Rhin et Danube



Crédit photo : Jean-Pierre Guillet

L'Union Fédérale Départementale des Anciens Combattants, représentée par son porte-drapeau Bryan Dietz, a répondu présent à l'invitation de Mme Marie-Thérèse Pain, présidente de l'association Rhin et Danube de Bordeaux, à partager un

repas avec l'association à Bordeaux.

Le repas a débuté par une mise en valeur conjointe des drapeaux de Rhin et Danube et de l'Union Fédérale immortalisé par des photos prises par un club de photographie.

Juste après, la présidente a présenté les autorités présentes et le porte-drapeau de l'Union Fédérale juste avant de les remercier pour leur présence.

La présidente Marie-Thérèse Pain a ensuite, en compagnie du président de Rhin et Danube Girondin, le Colonel Marchetti, procédé à une remise de médailles pour récompenser la présence des plus fidèles adhérents.

Enfin, le repas s'est déroulé dans la bonne humeur, ce qui a permis au porte-drapeau, Bryan

Dietz, d'échanger longuement avec les adhérents sur divers sujets, comme leurs parcours, leur carrière, Rhin et Danube, l'Union Fédérale, etc ...

Nous remercions chaleureusement l'association Rhin et Danube de Bordeaux et plus particulièrement sa présidente, Mme Pain-Masbrenier, qui ne manque pas une occasion pour nous inviter à leurs manifestations depuis l'an dernier.

Cet instant représente un beau symbole de partage et de collaboration entre les associations d'anciens combattants !

► Bryan Dietz

## La Vie de nos Sections

AGEN

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale UF-Agen du 24 janvier 2014

**Le 24 janvier 2014 à 15h, malgré la pluie battante, s'est déroulée l'Assemblée Générale en présence d'une quinzaine de personnes bien que certains adhérents se soient excusés de leur absence pour cause de maladie, pluie, etc ... Le président demanda un moment de recueillement pour les adhérents décédés au cours de cette année dont Mme Alibert Reine (99 ans) doyenne de l'Union Fédérale, M. Boutan Marceau, M. Savoy Alphonse, M. Vogler Armand, M. Guibert Roger et M. Frank Yves.**

L'assemblée a abordé les points suivants :

• **Présentation du bilan d'activité 2013 par M. Maridat, président**

Les effectifs sont en légère baisse. Effectivement, l'Union Fédérale comptait 116 adhérents et ne compte plus que 102 adhérents à jour de

leurs cotisations (6 adhérents demeurent, à ce jour, en attente de régularisation).

Les permanences de l'Union Fédérale Agenaise restent inchangées. Le président a rappelé l'omniprésence du drapeau qui a participé à plus d'une vingtaine de cérémonies à Agen mais aussi à Sainte-Livrade-sur-Lot pour la première fois.

• **Présentation du bilan financier 2013 par M. Gratia, trésorier**

Le bilan financier s'équilibre avec un déficit de 35,61 € pour l'année 2013. Le bilan financier a été adopté à l'unanimité.

• **Election des membres du nouveau Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration a été élu et il se compose de 8 membres :

Mme Hollinger, M. Maridat, M. Baldacchino, M. Bazin, M. Dietz, M. Gratia, M. Viguie et M. Eric Foinet.

Parmi ses membres, le Conseil d'Administration a élu le bureau suivant :

- Membre honoraire : Mme Hollinger Claire
- Président : M. Maridat André
- Vice-président : M. Baldacchino Georges

### Information à l'attention des présidents de sections

Pour faire suite à l'article en page 1 de Bryan DIETZ, l'Union Fédérale 47 rappelle que l'association peut accorder une subvention de 500 € pour l'année 2014, en vue d'aider des enseignants qui souhaitent organiser un ou deux voyages ayant pour objet de faire découvrir un lieu de mémoire à des collégiens ou lycéens.

**Contactez le 05 53 66 13 34 ou le 06 61 12 87 56.**

- Président délégué pour Clairac : M. Bazin Claude
- Secrétaire : M. Dietz Bryan
- Trésorier : M. Gratia Francis
- Porte-drapeau titulaire : M. Dietz Bryan
- Porte-drapeau suppléant : M. Viguie et M. Maridat André
- Porte-drapeau pour Clairac : M. Bazin Claude

#### • Remise de médailles

Le président a remis la médaille de Bronze de l'UF 47 à M. Bazin Claude, porte-drapeau pour Clairac, pour son dévouement à l'Union Fédérale depuis de nombreuses années.

#### • Questions diverses

Les adhérents sont invités au Congrès départemental de l'Union Fédérale qui se tiendra le dimanche 14 Septembre 2014 à Tonneins à 9h.

Enfin, l'assemblée s'est clôturée par le partage de galettes des rois avec du cidre entre adhérents.

► **M. Maridat André, président**  
 ► **M. Dietz Bryan, secrétaire**

## CASTELJALOUX

**Bureau élu au cours de l'Assemblée Générale :**

Président : Michel VERWEIRE  
 Vice-président : René LANZUTTI  
 Secrétaire : Pierre-Roger BOUCHET  
 Secrétaire-adjoint : Alain DUBOR  
 Trésorier : Sébastien ZALDIVAR  
 Trésorière Adjointe : Janine LAGUTERE  
 Commission de Contrôle : Gilbert AUGÉY  
 Porte-drapeau : José COTA  
 Suppléants : Alain DUBOR, Janine LAGUTERE



## CASTILLONNÈS

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale**

Samedi 25 janvier 2014, à Castillonnès, salle Carbonnier à 10 h30, avait lieu l'Assemblée Générale de l'Union Fraternelle des Anciens Combattants du canton de Castillonnès, en présence de : M. le maire Pierre SICAUD, des co-présidents : Gaétan BIDEAU et Pierre PEYRATOUT, de Jerry HRADUYAN : vice-président de la Fraternelle et de Madame FREM COURT : vice-présidente départementale, représentant le Président départemental Michel VERWEIRE excusé.



On notait également la présence de Monsieur FERRULO, conseiller général, les Maires de Montauriol : Monsieur Lescombes, de Cahuzac : Monsieur Testut, les maires de Saint Quentin, Ferrensac et Douzains étant excusés. Étaient également présents les présidents des associations du comité du Souvenir Français, de la FNACA et de la SAAFA.

Monsieur Bideau remerciait les participants de leur présence et demandait une minute de silence en mémoire de Monsieur Bernard BEGUER décédé au cours de l'année. Il présentait ensuite le rapport financier fai-

sant état d'un léger « solde négatif » puis continua par le rapport moral et d'activités. Il faisait part de l'augmentation de la cotisation passant de 17 € à 18 €. Ces rapports furent adoptés à l'unanimité.

Il céda la parole à Pierre PEYRATOUT. Ce dernier donna lecture des articles des nouveaux statuts. Il était nécessaire de les actualiser car ils dataient de très longtemps et n'étaient plus en accord avec la nouvelle législation sur les associations. Aucune observation n'a été soulevée, les statuts ont été adoptés à l'unanimité

M. Bideau fit appel à candidature pour l'élection du nouveau bureau.

Composition du bureau :

Co-présidents : Gaétan Bideau et Pierre Peyratout

Vice-président : Jerry Hraduyan

Trésorier : Gaétan Bideau

Trésorier adjoint : Roger Bos

Porte-drapeau : Pierre Cadret

Félicitations à Jerry HRADUYAN pour ses nouvelles fonctions de vice-président et très bientôt de co-président.

À noter un problème : nous n'avons pas de candidature pour la fonction de secrétaire depuis 2 ans. Il faut garder espoir pour 2014 car c'est une fonction importante dans un bureau. Ce nouveau bureau fut adopté à l'unanimité. Invitée à prendre la parole, Madame FREM COURT s'exprimait au nom de Monsieur Michel Verweire, président départemental ex-

cusé. Elle souhaitait des vœux pour une année 2014 de solidarité, de sérénité, de paix et la santé pour tous.



Elle remerciait la nombreuse assistance, « gage de reconnaissance et d'encouragement pour vos dirigeants locaux et félicitait Messieurs Bideau et Peyratout d'avoir accepté les fonctions de co-présidents pour succéder à Monsieur Jacques Delpit. Cette section va pouvoir continuer d'exister mais surtout s'agrandir et évoluer. C'est le vœu que je forme à votre équipe.

2014 sera non seulement une année d'élections, mais aussi une année de congrès pour notre Union départementale.

Cette réunion importante aura lieu à TONNEINS le 14 septembre 2014 à la MANOQUE.

Notez sur vos agendas cette date afin que ce congrès soit à la hauteur de celui organisé chez vous à Castillonnès sous la houlette du président DELPIT en 2006. Le président national, Jean-Claude BUISSET, nous fera l'honneur de sa présence. »

Elle donna une précision sur la parution du décret N° 2013-1307 du 27 décembre 2013, paru au Journal Officiel du 31 décembre 2013, qui fixe de nouveau, les taux de majoration de l'État des rentes mutualistes.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les taux de majoration reviennent aux taux initiaux, c'est-à-dire à ceux en vigueur avant la parution du décret 2013-853 du 24 septembre 2013 qui avait pour incidence de rabaisser de 20 % la majoration de l'État des rentes mutualistes.



Le Gouvernement voulait faire croire qu'il s'agissait d'une niche fiscale, or, force est de constater que ce droit acquis est bel est bien une revendication du droit à réparation imprescriptible.

Le décret du 24 septembre 2013 a été annulé, par celui voté in extremis le 27 décembre, paru au JO le 31 décembre 2013. Voilà une belle victoire à mettre au crédit de nos dirigeants nationaux, dont on peut être fiers.

La parole fut cédée à Pierre Peyratout qui apporta des précisions sur les dernières décisions gouvernementales : notamment l'allocation différentielle des conjoints survivants qui complète les ressources du bénéficiaire sous certaines conditions dans la limite de 932 € par mois. Les A.C. continuent de réclamer l'augmentation de cette limite.

Pour les Décorations dans les Ordres nationaux, les anciens combattants réclament toujours auprès de Kader Arif une plus grande attribution dans leurs contingents. Il semblerait que c'est la grande Chancellerie qui bloque... !

Le maire de Castillonès prenait la parole pour exprimer sa satisfaction et le plaisir d'être invité à cette assemblée.

Il apportait des informations sur le monument aux Morts de la commune, qu'il souhaite déplacer. Cette décision ne sera prise qu'après les élections municipales, puisqu'il est envisagé un projet d'agrandissement du cinéma situé face au monument aux Morts. Affaire à suivre.

Au cours des questions diverses, Monsieur BOUCHARES, pour le Souvenir Français, a souhaité informer les participants des manifestations qui auront lieu le 6 juin 2014 à Castillonès, pour la commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Normandie

(Expositions, rassemblement d'élèves, messe...etc...).

Pour terminer cette assemblée, le porte-drapeau Pierre CADRET s'est vu remettre, au nom du Ministre de la Défense, la Croix du Combattant et la médaille du T R N par Pierre PEYRATOUT, - tandis que la médaille commémorative avec agrafe Algérie lui a été remise par Mme FREMCOURT.

La médaille de Bronze UF 47 a été remise au nom du président VERWEIRE :

- par Mme FREMCOURT à Mme Jeanine BAZZOLI

- par M. BIDEAU à M. Yvon LACOMBE et M. Pierre CADRET.

Une photo du groupe a été faite pour la postérité... S'en est suivi le pot de l'amitié avec de généreuses parts de gâteaux.



## LEVIGNAC DE GUYENNE – DURAS

### Le 11 novembre en images...



## MARMANDE

Cérémonies du 95<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre 1918

## LA MESSE

A 9h30 une messe a été célébrée par l'abbé BONNET en l'église Notre-Dame pour les Morts à toutes les Guerres, en présence de six Porte-drapeaux et des présidents d'associations d'anciens combattants.

A la sortie de la messe le cortège rejoint la place Clemenceau pour le rassemblement.

## AU MONUMENT AUX MORTS

Un détachement du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes de Pamiers est déjà en place avec à son côté une Équipe de pompiers. 17 Porte-drapeaux sont placés à leurs côtés laissant le passage pour les 48 enfants.

De l'autre côté, l'Union Musicale est en place avec M. CALMEL directeur du Cabinet de M. le Maire qui dirige la cérémonie et la sonorisation.

En face du monument, les autorités civiles et militaires et de nombreux citoyens emplissent le jardin.

## LA CÉRÉMONIE DE CÉDRIC CHARENTON

La municipalité a décidé de déposer sur le Monument aux Morts une plaque « Mort pour la France » en hommage au Caporal Cédric CHARENTON tué au combat au Mali le 2 mars 2013 à l'âge de 26 ans, originaire de la commune.

## LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie a débuté par le dépôt de bouquets des enfants. Le message de l'U.F.A.C. a été lu par le Président du Comité d'Entente.

Le Sous-préfet Frédéric BOVET a lu le message du Ministre délégué aux Anciens Combattants M. Kader ARIF.

C'est le dépôt des gerbes apportées une à une par un pompier.

- Le Président du Comité d'Entente dépose celle des Anciens Combattants.

- M. le Maire et Président de Val de Garonne d'Agglomération, accompagné par 2 enfants du conseil municipal enfant, dépose celle de la Municipalité.

- M. Jacques BILIRIT, Vice-président du Conseil Général, dépose celle du Département.

- M. Matthias FEKL député de l'arrondissement de Marmande et la maman de Cédric déposent celle de l'Arrondissement.

- M. le Sous-préfet dépose celle de la Sous-préfecture.

- L'Union Musicale interprète la sonnerie « Aux Morts » et après la minute de silence, « La Marseillaise ».

- La « Jeune Hironnelle » fait un lâcher de pigeons sous les yeux émerveillés des enfants.

- Les Personnalités saluent et remercient le dé-

tachement militaire, l'Equipe de pompiers et les Porte-drapeaux.

- M. le Sous-préfet félicite notre Président pour la manière avec laquelle il a présenté les Porte-drapeaux avec ordre, souplesse et discipline.

- M. le Maire a remis au Président les clés du local que la Municipalité a attribué au Comité d'Entente, grâce à l'appui du conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, M. Christian SORIN.

- Le Président les remercie vivement aux noms des associations.

## A VIRAZEIL

Il est 11h45 et le cortège se forme avec en tête les 8 Porte-drapeaux suivis par le maire Michel CAZASSUS, l'Adjudant Olivier MUZARD, les Présidents avec leurs gerbes, les Anciens Combattants, les enfants avec leurs maîtres, la chorale, pour rejoindre le Monument aux Morts.

M. le Maire, l'adjudant et le Président déposent leurs gerbes.

Le Président lit le message de l'UFAC.

M. le Maire lit celui du Ministre Kader ARIF.

L'adjoint de M. le maire énumère les 42 noms des « Morts pour la France » que reprend toute l'assemblée.

Après la minute de silence, toutes les personnes chantent la Marseillaise.

Les personnalités remercient les Porte-drapeaux, les enfants et leurs maîtres et la chorale « Le petit train du passé ».

M. le Maire invite tous les citoyens au vin d'honneur et nous informe que c'est son dernier 11 Novembre car il ne se présente pas pour un autre mandat, ça fait plus de 30 ans déjà, mais qu'il assistera aux cérémonies en bon citoyen. Bonne retraite M. le Maire !

## A SAINT-AVIT

Le 1<sup>er</sup> novembre à 9h30 début des cérémonies aux trois stèles du cimetière de Granon à Marmande en hommage aux « Morts pour la France » de toutes les Guerres, organisé par le Souvenir Français, présidé par M. SORIN Roland à laquelle nous participons.

A 11h à SAINT-AVIT, après la messe et la bénédiction des tombes de la Toussaint, toute l'Assemblée se place en demi-cercle autour du Monument aux Morts très fleuri.

Les 3 Porte-drapeaux (les nôtres) se placent des 2 côtés. Après l'appel « Au Drapeau ! » par la sonorisation,

M. le Maire Michel GOUZIGOU et notre Président déposent leurs gerbes.

Ils lisent tour à tour leur message de l'UFAC et

du Ministre et énumèrent les noms des « Morts pour la France ».

La sono joue la sonnerie « Aux Morts » et après la minute de silence, un CD de Mireille Mathieu interprète « La Marseillaise ». Les remerciements finissent la cérémonie sous un beau soleil et beaucoup de monde ici aussi.

M. le Maire et sa Municipalité nous ont invités, avec le Président des Médailleurs Militaires M. Jean-Pierre LUCCHESI et son épouse Jackie, au vin d'honneur et à un cassoulet campagnard, très appréciés de tous. Merci M. le Maire !

## A SAINTE-MARTHE

Le dimanche 10 novembre à 11h30, pendant une éclaircie, la cérémonie a débuté par l'entrée des Porte-drapeaux dont les 2 nôtres, Pierre MAURIN et Michel CARTIER, dans l'enceinte du Monument, bien fleuri, suivis par les enfants.

M. le Maire Michel SAUVAGE et notre Président et toutes les personnes du village arrivés au dernier moment dès que la pluie a cessé.

Les enfants ont déposé leurs bouquets silencieusement.

## A ESCASSEFORT

Samedi 16 novembre à 15 h, la messe de la Toussaint est célébrée par le Père YOHAN et une enfant de chœur devant 6 Porte-drapeaux dont les 3 nôtres : Arlette et Pierre MAURIN qui sont d'ici et Michel CARTIER qui porte celui des Médailleurs Militaires.

Au premier rang M. le Maire, Christian FRAISINDE, M. Jean-Pierre LUCCHESI, Président des Médailleurs Militaires et de la FNAM de Marmande, son épouse et notre Président qui a organisé l'entrée dans l'église dont l'autel est bien fleuri. A 11 h à la sortie de la messe, les Porte-drapeaux se placent au Garde-à-Vous des 2 côtés de l'entrée du Monument aux Morts garni de chrysanthèmes.

M. le Maire dépose la gerbe de la Municipalité et notre Président la nôtre et lit le message de l'UFAC, M. le Maire celui du Ministre Kader ARIF. Il énumère ensuite les noms des « Morts pour la France », repris par toute l'Assemblée.

Notre Président demande une minute de silence, les drapeaux sont abaissés et la cérémonie se termine par les remerciements de M. le Maire à toutes les personnes présentes et avec le Lieutenant de la gendarmerie de Miramont et notre Président aux Porte-Drapeaux.

Tout le monde se rend au Vin d'Honneur à la Mairie. Nous avons terminé les cérémonies du 11 novembre sans se mouiller ! Il faut bien avoir un peu de chance des fois !

## Journée nationale en Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et aux Combats du Maroc et de la Tunisie

Avec un temps froid et brumeux, jeudi 5 décembre 2013, à 18h, a été célébrée la commémoration du 5 décembre en présence du Président Jacky MALARTIC, des 13 Porte-drapeaux, une Équipe de pompiers, les Autorités Civiles et Militaires. La sonorisation appelle « Garde à Vous » et annonce la lecture des messages. M. Yves MIRAMBEAU, Délégué aux P.G C A T M, lit le message de l'UFAC.

M. le Sous-préfet Frédéric BOVET lit celui du Ministre des Anciens Combattants, M. Kader ARIF.

C'est le dépôt des gerbes :

Le Président MALARTIC dépose celle des Anciens Combattants.

M. Gérard GOUZES, Maire et Président de Val de Garonne Agglomération, dépose celle de la Municipalité.

M. Joël HOCQUELET, Vice-Président du Conseil Général, dépose celle du département. Mme Régine PODEVA suppléante de M. le Député dépose celle de l'arrondissement et le Sous-préfet celle de la Sous-préfecture.

La sono interprète la sonnerie « Aux Morts » et après la minute de silence, « La Marseillaise ».

Les Autorités saluent et remercient les Porte-drapeaux et les Pompiers. M. Christian SORIN, Conseiller Municipal, Délégué aux Anciens Combattants, les invite au verre de la municipalité.

Pas beaucoup de monde à cette Cérémonie pourtant Journée Nationale.

Sera-t-elle supprimée comme certains le veulent?

C'est à craindre ... et après ce sera quoi ?



À la Ragotte, M. MAURIN Pierre représentera notre Président. Arlette MAURIN et Michel CARTIER porteront nos Drapeaux et je les remercie.

Dans la soirée du 5 décembre, l'ex-président Nelson MANDELA, surnommé MADIBA, est décédé en Afrique du Sud, à l'âge de 95 ans. Il fut l'icône mondiale de la réconciliation et de la lutte anti-apartheid et Prix Nobel de la Paix en 1993.

Jacky Malartic



## 26 janvier 2014, 34<sup>ème</sup> Assemblée Générale

liste du journal local qui prend des notes sur le déroulement de la séance.

Il est 10h, le Président invite les personnes à s'asseoir en salle, les personnalités à la tribune à leur place réservée. Il présente les personnes :

- Régine PODEVA, suppléante du Député de l'arrondissement, M. Mathias FEKL  
- Gérard GOUZES, Maire de la ville et Président de Val de Garonne Agglomération

- Christian SORIN, Conseiller Municipal délégué aux Anciens Combattants.

- Jean-Pierre CARRETEY, Président Honoraire  
- les Vice-présidents Jean DELALANDE et Pierre MAURIN, notre secrétaire Marie-Anne SIMON.

Il excuse M. BOVET, le Sous-préfet, le Président départemental de l'Union Fédérale de Lot-et-Garonne et de l'U.D.A.C., Michel VERWEIRE, les Présidents Michel CAZADE et Jean-Pierre L'HOPITAL, Yves MIRAMBEAU et les colonels Henri CORDAZZO et Claude QUILLATEAU.

Sont assis aux premiers rangs les Présidents d'Associations, les Anciens Combattants, les Veuves et des sympathisant(e)s.

Avant de commencer la séance, le Président souhaite la bonne année à tous et doit décorer, au nom du Président National Jean-Claude BUISSET, Jean MARCEAU de la médaille d'argent de l'Union Fédérale, car étant le bedeau, il a la messe à 11h. Félicitations et applaudissements.

Le Président ouvre la séance par une minute de

recueillement pour les décédé(e)s de l'année, les militaires du Mali et de Centre Afrique, avec une pensée pour les otages, les soldats en mission, les malades et leurs familles. Il énumère les noms des adhérent (es) décédés :

- Hubert LANGLOIS, de Gontaud, en janvier  
- René BOURBON, de Marmande, en février  
- Edouard MARTINEAU, de Fourques, en février  
- Monseigneur Ghirard BELLINO, à Rodez, en juillet où j'ai assisté aux obsèques  
- Marcelle DUTIN, de Marmande, en février.

Nous sommes autour de 100 adhérents.

Le Bureau est le même qu'en 2012 avec la nomination de Pierre MAURIN, Vice-président délégué du canton de Seyches.

Le Président demande de lire le compte-rendu d'activité à la secrétaire, où nous avons participé, plus de 50 sorties, les permanences (les samedis notés sur le calendrier que tous les adhérents reçoivent), les obsèques, assemblées, réunions, congrès, messes avec toujours nos 2 drapeaux et malgré les problèmes et maladies que nous avons aussi : le Président une 2<sup>ème</sup> prothèse de hanche, le Porte-drapeau Michel CARTIER hospitalisation et Marie-Anne SIMON fracture de la rotule etc...

Pierre MAURIN lit celui du bilan financier qui cette année est un peu en excédent, mais nous devons acheter des plaques mortuaires, des timbres et le nécessaire pour le buffet d'aujourd'hui.

Je dois dire que le Président et les Porte-drapeaux ne veulent pas d'indemnités et la bourriche a rap-

porté 245 €.

Jean de LUCA lit le contrôle du bilan, fait à la permanence le 11 janvier en présence des membres du Bureau qui est juste et bien tenu, félicitations au trésorier, il peut être contrôlé à la permanence. Le Président demande l'approbation des bilans, qui sont approuvés à l'unanimité. Il fait appel à candidature, Josian DUMONDELLE, ancien combattant des O.P.E.X., accepte la place de secrétaire adjoint, il sera « utile » avec l'informatique.

Tout le Bureau est reconduit avec les applaudissements de l'assemblée qui donne le quitus.

Le Président cite les noms des 2 nouveaux adhérents : Marie-Madeleine MARTI, compagne de M. PIOVESAN et Joseph MIREMONT, Ancien Combattant. Il a rendu visite aux adhérent(e)s des maisons de retraite :

Messieurs QUILLATEAU, BARRAUD et PEY-ROUNIL et Mesdames BOUISSI et LEDOUX.

Nous avons fait le repas du 11 novembre « Aux Petits Oignons » où nous étions plus de 60, une belle bourriche et il devient difficile d'avoir des lots. M. MAISONNEUVE Ghirard a invité sa famille directe pour ses 93 ans et nous a envoyés une belle lettre de remerciements. Le Bureau a offert un beau stylo à chaque participant.

Nous voudrions organiser une sortie cette année.

Alors si vous avez des idées ou des suggestions...



Je remercie les Municipalités pour leurs subventions où nous participons aux cérémonies du 11 novembre et offrons une gerbe et le journal de l'Union Fédérale, les membres du Bureau, les Porte-drapeaux Arlette et Pierre MAURIN, Michel CARTIER, Marie-Anne SIMON qui me tape tout sur l'ordinateur, fait les calendriers, les cartes de vœux etc.. « à bon prix » ! Jeanne CHARBONNET pour les photos et tous les adhérent(e)s qui participent aux cérémonies.

Le Président Michel VERWEIRE n'ayant pas pu être avec nous, il est à l'assemblée de l'Union Fraternelle Tonneinoise où il y aura le congrès le 14 septembre avec la participation du Président National M. Jean-Claude BUISSET, je vais vous donner quelques informations que j'ai préparées : Courant 2<sup>ème</sup> semestre 2013, le Gouvernement a voulu que la Retraite du Combattant et la Rente Mutualiste soient imposables et que la 1/2 part fiscale des plus de 75 ans soit supprimée, cause niches fiscales. Le Parlement a manifesté son mécontentement. L'Etat a alors proposé de prélever 20% sur sa participation à la Rente Mutualiste, souhaits de 5 Ministres, décret de loi du 24-09-2013, entré en vigueur le 27-09-2013.

L'Union Fédérale, la Fédération Maginot et

l'Union Nationale des Combattants ont manifesté leur mécontentement auprès du Ministre des Anciens Combattants, M. Kader ARIF, rappelant que la Retraite du Combattant et la Rente Mutualiste sont des Droits à Réparations, pas des avantages, loi du 4 août 1923.

Le Gouvernement est revenu sur ses décisions et a fait marche arrière : la Retraite ne sera pas imposable. La Rente Mutualiste restera comme elle était (plafond annuel 1 740 €), la 1/2 part fiscale au-dessus des 75 ans reste ainsi que pour les veuves de Combattants.

La campagne double (guerre d'Algérie). M. LABARTHE Michel a écrit une lettre à M. FEKL, député de Marmande et à M. VERWEIRE, président de l'Union Fédérale Départementale.

La secrétaire de M. FEKL m'a informée qu'il y répondra le 2 février à l'assemblée des Médailleurs Militaires, comme convenu.

Les militaires arrivés en Algérie avant la date bu-

### Composition du bureau

- Président honoraire : Jean-Pierre CARRETEY
- Président actif : Jacky MALARTIC
- Vice-présidents : Jean-François DELALANDE, Henri CORDAZZO, Pierre MAURIN, délégué au canton de Seyches
- Secrétaire Générale : Marie-Anne SIMON
- Adjoint : Josian DUMONDELLE
- Trésorier Général : Pierre MAURIN
- Responsables de la section des Veuves de Guerre et d'Anciens Combattants : Jeanne CHARBONNET et Francine FEILLES
- Responsables à la commission aide et soutien : Jean-François DELALANDE et Jacky MALARTIC
- Commissaire aux comptes : Jean de LUCA
- Délégués de sections : Pierre MAURIN et Michel CARTIER
- Porte-drapeaux : Pierre MAURIN et Michel CARTIER
- Porte-drapeau suppléante : Arlette MAURIN

toir du 2 juillet 1962 et ayant 4 mois de présence « à cheval » sur celle-ci ont droit à l'attribution de la carte du Combattant loi 2013-1278 du 29 décembre 2013. Cette mesure sera appliquée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Mme PODEVA a confirmé que tout est exact.

La parole est donnée à M. SORIN. Il souhaite la bonne année à tous, félicite les dames (Arlette MAURIN, Emma de LUCA et Caroline de LUCA) qui s'activent comme des abeilles pour nous accueillir au buffet. Il rends hommage à M. MALARTIC qui est cette année également Président du Comité d'Entente du Marmandais, où nous avons que de bons rapports, courriers, cérémonies. La municipalité a accordé un local aux Anciens Combattants qui sera fonctionnel bientôt, vous pourrez peut être y faire vos permanences.. Pour les cent ans de la guerre 1914-1918, il y aura une exposition, une conférence sur le 20<sup>ème</sup> de Ligne, le Régiment qui était à la caserne Tem-

pouze par le Souvenir Français dont mon père est le Président et toutes les associations sont bien venues pour apporter tout ce qui parle de Marmande de 1914-1918. (On verra pour mettre tout ça en place). Je vous remercie pour tout ce que vous faites malgré les problèmes que vous avez eu récemment.

C'est à M. le Maire de prendre la parole : L'Union Fraternelle, c'est tous les Anciens Combattants et veuves de toutes les Guerres qui font votre Association. Bien sur il n'y a plus ceux de 14/18, mais il faut que les jeunes, les enfants sachent ce qui est arrivé à deux peuples qui se sont battus, certains ne sachant pas pourquoi, dans les tranchées, pendant des mois, ne voyant que le ciel et la nuit les étoiles avec -30°, habillés de hardes et de chaussures défoncées. Je vous conseille un livre à lire sur l'histoire de 2 poilus pendant cette guerre. Continuez à faire ce que vous faites car vous le faites bien, l'Union Fraternelle a belle allure !

Et à Mme PODEVA de conclure : L'Union Fraternelle et Fédérale portent le nom fraternité, de rassembler fédérer, c'est ce qui donne la force à une unité, le devoir de mémoire les témoignages pour tout ce qu'ont fait tous les soldats « Morts pour la France ». Heureusement que vous les bénévoles êtes là pour tenir cette association et la faite vivre, merci M. le Président pour eux et continuez ! Le Président remercie toutes les personnes qui ont participé à l'assemblée et appelle les récipiendaires à recevoir les récompenses de l'Union Fédérale au nom du Président Michel VERWEIRE. Mme Arlette MAURIN est décorée de la médaille de bronze, très émue. M. Camille ARBEFUEILLE, aussi très honoré. Mme Elisabeth CHOMEAU, MM. Michel BROSSON, Jean-Paul GUILLAULT et Pierre LAPORTE recevront le diplôme d'honneur chez eux, n'étant pas présents. Il remet à M. Jean-Pierre LUCCHESI, Président des Médailleurs Militaires et de la Fédération André Maginot de Marmande, la médaille des 90 ans de l'Union Fédérale pour l'aide à l'Union Fraternelle. Jean-Pierre est très étonné mais ravi! Mme Jeanne CHARBONNET a du travail à faire avec toutes les photos.



Toute l'assemblée applaudit les méritants. Le Président clôture l'assemblée et invite les participants à aller au buffet où les « abeilles » les attendent. Il remercie et salue tout le monde en trinquant avec modération. Midi ne doit pas être loin, car Pierre range déjà les chaises... A l'année prochaine et Vive l'Union Fraternelle et son Président !

**Jacky Malartic**

## NÉRAC

Comme nous l'avions annoncé par voie de presse, notre section néracaise veut revivre. Nos anciens adhérents nous rejoignent peu à peu. Nous souhaitons nous réunir fin mars ou début avril, afin de recruter un volontaire pour porter notre drapeau qui, pour le moment, est aux bons soins de la mairie de Nérac. Nous espérons pouvoir le récupérer dès que possible. La cotisation reste inchangée au tarif de 16 € pour 2014, par chèque de préférence et adressé par courrier à la présidente Mme CAPES Chemin de Rapin, 47600 NERAC. Merci à tous nos anciens combattants et sympathisants néracais qui viennent nous rejoindre afin de défendre les droits du monde combattant.

**NOTRE DEVISE : SERVIR SANS SE SERVIR NI S'ASSERVIR**

► **La présidente : Josiane Capes**

## Cérémonie du 5 décembre au monument aux Morts

Une cérémonie au monument aux Morts a eu lieu le jeudi 5 décembre 2013 à 10h en hommage aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie devant le monument aux Morts de la Garenne, en présence de Monsieur le sous-préfet de Marmande substituant celui de Nérac, accompagné du Maire de Nérac Nicolas LACOMBE, des représentants de la Gendarmerie et des sapeurs-pompiers. L'Union Fédérale néracaise était représentée par Madame Fremcourt, vice-présidente départementale et trésorière de la section néracaise, représentant la Présidente Josiane CAPES, retenue par ses obligations professionnelles, M. PEYRATOUT vice-président départemental et les Membres des PG CATM de la section de Nérac. On notait la présence de 5 drapeaux d'associations d'anciens combattants. Le message de l'UFAC était lu par le président local des PGCATM, tandis que le Préfet donnait lecture du message du Ministre des Anciens Combattants, Kader Arif. Le dépôt tra-

ditionnel des gerbes était effectué par les Anciens Combattants, le Maire de Nérac et le sous-Préfet, suivi de la sonnerie aux Morts et l'interprétation de la Marseillaise par l'Harmonie municipale néracaise.



## SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

Cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre

L'Union Fédérale livradaise a participé à la commémoration du 1<sup>er</sup> Novembre pour la fête des morts dans le canton de Sainte-Livrade-sur-Lot qui s'est déroulée au monument aux morts de l'ancien cimetière de Ste

Livrade-sur-Lot en présence des autorités civiles et militaires, d'un détachement de sapeurs-pompiers, de présidents d'association d'anciens combattants et de porte-drapeaux. Le porte-drapeau de l'Union Fédérale du Lot-et-Garonne a répondu présent à l'invitation du président de l'Union Fédérale Livradaise, Patrice Serres. Au retentissement de la sonnerie aux morts, les drapeaux tricolores se sont inclinés devant le nom des combattants de Sainte-Livrade-sur-Lot « Morts pour la France » inscrits au monument.

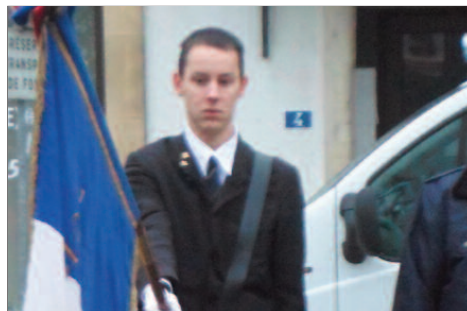
Ci-contre le Porte-drapeau de l'Union Fédérale Départementale, Bryan DIETZ, en compagnie de l'ancienne présidente de l'Union Fédérale Livradaise, Pierrette HIAS, qui nous a fait le plaisir d'être parmi nous pour cette cérémonie.

► **Bryan Dietz**



## Cérémonie du 5 décembre

Ce jeudi 5 décembre, s'est déroulée la commémoration de la Guerre d'Algérie au monument du combattant de Sainte-Livrade-sur-Lot, place de la Mairie, en présence des autorités civiles et militaires du canton, des présidents d'anciens combattants accompagnés de quelques porte-drapeaux, fidèles au poste. Le président de l'Union Fédérale Livradaise, Patrice Serres, a lu le message de l'UFAC et Mme le Maire, Claire Pasut, a lu le message du Ministre Délégué aux anciens combattants.



La sonnerie aux morts a retenti, les drapeaux se sont inclinés en observant une minute de silence.

► **Bryan Dietz**

## NOS DEUILS

## AGEN

Reine ALIBERT, Anna PORTELLI

## CASTELJALOUX

Etienne DERTEIL

## SERIGNAC/GARONNE

Pierrette PIGNAC

## TOURNON D'AGENAIS

Jean PEYRAMAURE

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles de nos disparus et nous renouvelons à celles-ci nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.